



## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS**

**Réunion tenue dans les locaux de l'école Cœur-Vaillant-Campanile  
Mercredi 26 août 2015 à 18 h 45**

### **Étaient présentes et présents :**

M<sup>me</sup> Renée Bédard, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants  
M<sup>me</sup> Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Édith Brochu, représentante des parents  
M. Jasmin Brochu, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Sonia Chenel, représentante de la communauté  
M<sup>me</sup> Annick de Warren, représentante du personnel enseignant  
M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde  
M<sup>me</sup> Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant  
M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)  
M<sup>me</sup> Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Élane Lajoie, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Hélène Richard, représentante des parents  
M. Denis Royer, représentant de parents

### **Étaient absentes et absents :**

M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté ☐ ☐  
M. Éric Dupont, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Jalbert, représentante des parents

### **Secrétaire du conseil**

Alexie Brind'Amour

## **1. Ouverture**

### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h48.

M. Royer et M<sup>me</sup> Natalie Blais souhaitent la bienvenue aux membres du conseil et les remercient de leur présence. M<sup>me</sup> Natalie Blais nous explique le choix du thème de l'année, soit *Des étoiles plein les yeux*, qui fait un petit clin d'œil aux élèves des classes TSA (troubles du spectre de l'autisme) qui arrivent à l'École Cœur-Vaillant-Campanile cette année.

### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants à l'ordre du jour

9.1 Frais et budget du service de garde

9.2 Assemblée générale

Il est proposé par M<sup>me</sup> Éloïse Lajoie, appuyée par M<sup>me</sup> Hélène Richard, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

## **2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 9 juin dernier**

Quelques modifications grammaticales sont apportées au procès-verbal.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Bouchard, appuyée par M<sup>me</sup> Anabel Bujold, d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2015 tel que modifié.

Suivis au procès-verbal du 9 juin 2015 :

M. Simon Germain nous fait part des derniers développements concernant la cour d'école à l'École Cœur-Vaillant-Campanile. Il nous fait part de la possibilité qu'il y ait un terrain de soccer synthétique, mais il est toujours en attente d'une confirmation des coûts. De plus, un comité d'enseignants devrait être formé prochainement pour y travailler.

M<sup>me</sup> Natalie Blais nous mentionne que l'approbation des sorties n'aura pas lieu pour le moment puisque, compte tenu des négociations provinciales des enseignants, aucune liste n'a encore été fournie.

## **3. Interventions du public**

Il n'y a aucune intervention du public.

## **4. Informations générales**

4.1. du président;

Il n'y a aucune information.

4.2. de la directrice;

M<sup>me</sup> Natalie Blais nous mentionne que les travaux effectués à l'École Cœur-Vaillant pendant l'été donnent un très beau résultat (corridor au 2<sup>e</sup> étage, brique extérieure à certains endroits, etc.).

4.3. du trésorier;

M<sup>me</sup> Richard nous mentionne qu'elle a terminé le rapport et que rien n'a changé.

4.4. de la représentante du Comité de parents;

Il n'y a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a pas eu de nouvelle rencontre, la prochaine devrait avoir lieu vers la mi-octobre.

4.5. des représentants des membres du personnel;

Il n'y a aucune information pour le moment puisque l'école n'est pas commencée officiellement.

## 5. Adoption

5.1. Rapport annuel contenant le bilan des activités (art. 82)

M. Royer présente brièvement le rapport annuel aux membres du conseil. Il mentionne toutefois qu'il n'y a là qu'une parcelle de toutes les activités qui ont eu lieu dans les deux écoles tout au long de l'année puisqu'il serait impossible de les nommer toutes.

Quelques suggestions de modifications sont suggérées par les membres du conseil.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Édith Brochu, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Chenel, d'adopter le rapport annuel tel que modifié. **Résolution CE1415-10-5.1**

5.2. Budget initial annuel de l'école 2015-2016 (art. 95) : remis en octobre

M<sup>me</sup> Natalie Blais nous informe que certaines sommes sont encore à confirmer. Le budget sera présenté en octobre avec les précisions sur les compressions budgétaires.

## 6. Approbation

6.1. Les services complémentaires et particuliers (art. 88)

M<sup>me</sup> Natalie Blais nous informe qu'il n'y a aucun changement pour le nombre d'heures de psychologie à l'École Cœur-Vaillant et qu'il y a un ajout de deux jours par semaine (passant d'un à trois jours) pour le service de psychologie à l'École Cœur-Vaillant-Campanile. Il y a une augmentation notable du nombre d'heures des techniciens en éducation spécialisée (TES) à l'École Cœur-Vaillant-Campanile compte tenu de l'arrivée des classes TSA. Le nombre d'heures en orthophonie reste le même dans les deux écoles. En orthopédagogie, on note une baisse de ressources dans les deux écoles.

Des représentants de parents déplorent les coupures en orthopédagogie et se questionnent sur le fait que l'arrivée des classes TSA ne permet pas une augmentation du nombre d'heures en orthopédagogie. M<sup>me</sup> Natalie Blais explique toutefois que les enseignantes des classes TSA sont des orthopédagogues et que les services d'orthopédagogie de l'école ne s'adressent donc pas directement à ces nouveaux élèves. Madame Blais espère pouvoir faire un ajout d'une journée en cours d'année selon les besoins et les budgets disponibles.

## **7. Informations**

### 7.1. Suivi de la démarche pour l'élaboration du projet éducatif (art. 36)

M<sup>me</sup> Natalie Blais nous rappelle que les parents ont reçu le questionnaire en juin dernier, beaucoup plus tard que prévu, cela dit, compte tenu de la panne informatique qui était survenue à ce moment. Elle ajoute qu'elle s'est informée auprès du technicien à l'informatique et que très peu de questionnaires ont été remplis par les parents. Elle suggère donc de l'envoyer à nouveau aux parents et au personnel après l'assemblée générale. Cela permettra aussi de présenter le questionnaire aux nouveaux membres du conseil d'établissement. M<sup>me</sup> Natalie Blais ajoute que selon les données qu'elle a reçues jusqu'à maintenant, les résultats sont très faciles à regrouper et à analyser.

## **8. Discussion**

Il n'y a aucune discussion.

## **9. Divers**

### 9.1 Frais et budget du service de garde

M. Royer demande des clarifications concernant les frais du service de garde pour les journées pédagogiques. Monsieur Serge Dufour nous informe que la subvention pour les journées pédagogiques du MESRS a été perdue complètement. La majoration des frais en service de garde est donc due à la perte de cette subvention. Le nombre de sorties sera donc considérablement diminué et celles-ci seront remplacées par des activités maison. De plus, les journées pédagogiques seront dorénavant déductibles d'impôt.

Des représentants des parents posent des questions à la direction sur la façon dont est géré le budget du service de garde. M<sup>me</sup> Natalie Blais nous explique que les services de garde peuvent parfois faire un surplus. Ce dernier doit servir à l'ajout de ressources humaines. Les techniciens des deux services de garde sont expérimentés et peuvent prévoir déjà en mai un surplus et le gérer en l'occurrence. L'ajout de ressources humaines en temps fort est alors privilégié.

### 9.2 Ordre du jour de l'Assemblée générale

M. Royer fait la lecture de l'ordre du jour de l'année dernière aux membres du conseil. Il suggère de conserver la forme de l'ordre de jour.

M<sup>me</sup> Natalie Blais suggère de commencer l'assemblée générale avec une conférence qui pourrait porter sur l'estime de soi et sur la façon dont les parents peuvent aider leurs enfants. M. Royer et les membres du conseil ajoutent que cette conférence permettrait d'introduire le thème de l'année. Les membres du conseil sont d'accord pour payer une partie des coûts associés à la conférence.

Des représentants des parents mentionnent que l'Assemblée générale peut parfois être imposante dans sa forme et dans la lourdeur des procédures qui ne sont pas toujours connues de tous les parents. L'idée est suggérée d'alléger les procédures légèrement afin de rendre le tout plus compréhensible. M. Royer ajoute qu'il pourrait être intéressant de prendre quelques minutes pour expliquer les rôles des membres du Conseil d'établissement et des autres instances pour lesquelles il y aura des élections.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Blanchette, appuyée par M<sup>me</sup> Annick de Warren, de lever la réunion à 20 h 45.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice